



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes

N°DEL2026-25

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de L'Oise, légalement convoqués, se sont réunis à la salle Simone Veil au Complexe Sportif Culturel Intercommunal à Couloisy, sous la présidence de Monsieur Franck SUPERBI.

Etaient présents :

Titulaires :

M. Laurent BARGADA, M. Jean-Marie BOUCHEZ, M. Renaud BOURGEOIS, Mme Jocelyne BRASSEUR, Mme Anne BROCVIELLE, M. Michel BUREAU, Mme Danielle CARLIER, M. Patrice CAUDRON, Mme Nathalie CHEVOT, M. Jean-Claude CORMONT, M. Christophe CRETE, M. Guillaïn de FRANCE, M. Christian DEBLOIS, M. Bruno DEMORY , Mme Florence DEMOUY, Mme Hélène DEFOSSEZ, Mme Ludivine DUMEZ, M. Etienne FRERE, M. Jean-Louis GOURDON, M. Didier JAFFRE, Mme Sabine LAHOUCHE, M. Michaël LEMMENS, M. Julien LEQUIEN, Mme Peggy LEWANDOWSKI, M. Yves LOUBES, M. Joachim LÜDER, M. Alain MORIN, Mme Valérie MULTON, Mme Dominique PANIZ, Mme Virginie PARMENTIER, M. Pascal PILET, M. Michel POTIER, M. Romain RIBEIRO, Mme Amandine ROZIER, M. Thierry SARKÖZY, M. Franck SUPERBI (36)

Absent(s) ayant donné procuration à :

M. Sylvain GOUPIL donne procuration à Mme Virginie PARMENTIER (1)

Absent(s) et absent(s) excusé(s) :

M. Jean-Jacques LECAT (1)

DEL2026-25 Election des Vice-Présidents

Rapporteur : Franck SUPERBI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2 et L. 5211-10,

Vu l'arrêté préfectoral du 20 octobre 2025 constatant la composition du conseil communautaire de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise à compter du prochain renouvellement général des conseils municipaux et communautaires de 2026,

Vu la délibération DEL2026-24 de ce jour fixant le nombre de vice-président au sein de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise,

Vu les procès-verbaux de l'élection des Vice-Présidents annexés à la présente délibération,

Vu les résultats du scrutin,

Considérant qu'en l'absence de dispositions légales particulières, les Vice-Présidents doivent être élus successivement au scrutin uninominal,

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 1^{er} Vice-Président :

Mme Florence DEMOUY

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 33
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Florence DEMOUY	33	Trente-trois

Madame Florence DEMOUY, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installée dans ses fonctions. Madame Florence DEMOUY a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 2^{ème} Vice-Président :

M. Christian DEBLOIS

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Christian DEBLOIS	32	Trente-deux

Monsieur Christian DEBLOIS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Christian DEBLOIS a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 3^{ème} Vice-Président :

Mme Danielle CARLIER

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 5
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 30
- f. Majorité absolue : 16

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Danielle CARLIER	30	Trente

Madame Danielle CARLIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 3^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installée dans ses fonctions. Madame Danielle CARLIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 4^{ème} Vice-Président :

M. Renaud BOURGEOIS

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 13
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 24
- f. Majorité absolue : 13

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Renaud BOURGEOIS	24	Vingt-quatre

Monsieur Renaud BOURGEOIS, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 4^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Renaud BOURGEOIS a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 5^{ème} Vice-Président :

Mme Virginie PARMENTIER

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 3
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 34
- f. Majorité absolue : 18

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Virginie PARMENTIER	34	Trente-quatre

Madame Virginie PARMENTIER, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamée 5^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installée dans ses fonctions. Madame Virginie PARMENTIER a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 6^{ème} Vice-Président :

M. Etienne FRERE

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 33
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Etienne FRERE	33	Trente-trois

Monsieur Etienne FRERE, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Etienne FRERE a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 7^{ème} Vice-Président :

M. Jean-Louis GOURDON

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 4
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 32
- f. Majorité absolue : 17

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Jean-Louis GOURDON	32	Trente-deux

Monsieur Jean-Louis GOURDON, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Jean-Louis GOURDON a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Considérant qu'une personne a déclaré faire acte de candidature pour le poste de 8^{ème} Vice-Président :

M. Yves LOUBES

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau (art. L. 65 du code électoral) : 10
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 2
- e. Nombre de suffrages exprimés [b - c - d] : 25
- f. Majorité absolue : 13

NOM ET LE PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
Yves LOUBES	25	Vingt-cinq

Monsieur Yves LOUBES, ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, a été proclamé 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes des Lisières de l'Oise et a été immédiatement installé dans ses fonctions. Monsieur Yves LOUBES a déclaré accepter d'exercer cette fonction.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire ont, à la majorité :

- **Proclamé** les conseillers communautaires suivants élus :

Mme	DEMOUY	Florence	en qualité de 1 ^{ère} Vice-Présidente
M.	DEBLOIS	Christian	en qualité de 2 ^{ème} Vice-Président
Mme	CARLIER	Danielle	en qualité de 3 ^{ème} Vice-Présidente
M.	BOURGEOIS	Renaud	en qualité de 4 ^{ème} Vice-Président
Mme	PARMENTIER	Virginie	en qualité de 5 ^{ème} Vice-Présidente
M.	FRERE	Etienne	en qualité de 6 ^{ème} Vice-Président
M.	GOURDON	Jean-Louis	en qualité de 7 ^{ème} Vice-Président
M.	LOUBES	Yves	en qualité de 8 ^{ème} Vice-Président

- **Installé** lesdits conseillers communautaires élus en qualité de Vice-Présidents dans l'ordre du tableau tel que susvisé,

- **Autorisé** Monsieur Le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Franck SUPERBI

Président des Lisières de l'Oise

